

PAROISSE DE LA SAINTE TRINITE

LES OFFICES mai-juin et deuxième semestre 2024

Dimanche de Thomas

Samedi 11 mai 17 h 00 : VIGILE
Dimanche 12 mai 9 h 45 HEURES
10 h 00 : LITURGIE

Dimanche des Myrrhophores et du Juste Joseph d'Arimathie

Samedi 18 mai 17 h 00 : VIGILE
Dimanche 19 mai 9 h 45 : HEURES
10 h 00 : LITURGIE

Dimanche du Paralytique

Samedi 25 mai 17 h 00 : VIGILE
Dimanche 26 mai 9h 45 : HEURES
10 h 00 : LITURGIE

Dimanche de la Samaritaine

Samedi 1^{er} juin 16 h 30 : PANNIKHIDE
17 h 00 : VIGILE
Dimanche 2 juin 9 h 45 : HEURES
10 h 00 : LITURGIE

Dimanche de l'Aveugle de naissance

Samedi 8 juin 17 h 00 : VIGILE
Dimanche 9 juin 9 h 30 : Heures
9 h 45 : LITURGIE

Ascension de Notre Seigneur Dieu et Sauveur Jésus-Christ

Mercredi 12 juin 19h : VEPRES ET LITURGIE

Dimanche des Saints Pères du premier concile œcuménique

Samedi 15 juin 17 h 00 : VIGILE
Dimanche 16 juin 9h 45 : HEURES
10 h 00 : LITURGIE

PENTECOTE, FETE DE LA SAINTE TRINITE, DESCENTE DU SAINT-ESPRIT SUR LES APOTRES

Samedi 22 juin 17 h 00 : VIGILE
Dimanche 23 juin 9h 30 : HEURES
9h 45: LITURGIE suivie des VEPRES DE L'AGENOUILLEMENT

Fête de la Paroisse

Saints glorieux et illustres apôtres Pierre et Paul

Samedi 29 juin 17 h 00 : VIGILES
Dimanche 30 juin 9 h 45 : HEURES
(report de la fête) 10 h 00 : LITURGIE

SOYEZ ATTENTIFS !

Cet été, compte tenu de la tenue des jeux olympiques du 26 juillet au 11 août, nous avons encore des incertitudes quant aux possibilités de déplacement tant du clergé que des fidèles et ne pouvons fixer encore de façon définitive le calendrier. Père Silouane et Père Charles-Vladimir se concerteront avec notre recteur dès que nous en saurons plus pour assurer au maximum les offices...

FÊTES DE LA MÈRE DE DIEU

La célébration de la Dormition de la Mère de Dieu sera reportée au **samedi et dimanche 17 et 18 août**.

La Nativité de la Mère de Dieu sera célébrée le **dimanche 8 septembre**. La protection de la Mère de Dieu (1^{er} octobre) sera avancée au **dimanche 29 septembre**.

L'entrée au Temple de la Mère de Dieu sera reportée au **samedi 23 et dimanche 24 novembre**.

LA NATIVITÉ

Mardi 24 décembre, nous célébrerons la Paramonie (heures royales, Liturgie, vêpres) matin et soir.

Mercredi 25 décembre, Divine Liturgie pour la célébration de la Nativité le matin, suivie d'agapes festives. **Cette année, nous célébrerons donc bien la Nativité le jour même et non la veille en soirée comme l'an dernier.**